

11 | 2020

INTERFRANCOPHONIES

Revue des littératures et cultures d'expression française



Survivances, modernité et écriture dans la littérature francophone

Alioune Dieng et Anna Paola Soncini Fratta (éds.)

Le relateur *ET* : de son fonctionnement syntaxique à son capital pragmatique dans *Le Pleurer-rire* (Henri Lopes)

YOUSOUF DIAWARA

Abstract | L'écriture d'Henri Lopes n'est jamais à aucun degré complice des effets qu'elle produit. Celle-ci offre une variété d'actualisations du discours, sustentés par divers moyens d'expression au rang desquels on retiendra le relateur *ET* eu égard à son pouvoir de construction de nuances de significations. La présente étude vise à déterminer les modalités de fonctionnement de ce joncteur et d'en examiner la dimension pragmatique dans le discours de ce romancier, à travers son roman culte : *Le Pleurer-rire*.

Pour citer cet article : Youssouf Diawara, « Le relateur *ET* : de son fonctionnement syntaxique à son capital pragmatique dans *Le Pleurer-rire* (Henri Lopes) » dans *Interfrancophonies*, n° 11, Tome 2, *Survivances, Modernité et Écriture dans la littérature francophone*, Alioune Dieng et Anna Paola Soncini Fratta, éd., 2020, p. 105-119, <www.interfrancophonies.org>.

Le relateur *ET* : de son fonctionnement syntaxique à son capital pragmatique dans *Le Pleurer-rire* (Henri Lopes)

YOUSOUF DIAWARA

INTRODUCTION

Le discours de Lopes est gouverné par les mouvements de sa pensée comme le montre l'emploi qu'il fait du relateur *ET* dans son œuvre romanesque *Le Pleurer-rire*. La répétition insistante de ce joncteur sonne comme une intention dirigée sur l'expression verbale, intention motivée par la volonté du romancier d'ajuster celle-ci à sa pensée. La fréquence du relateur *ET* dans ce roman, loin d'être fortuite, constitue un indice ou une motivation qui pousse à se poser des questions et à avancer des hypothèses sur l'importance ou sur la pertinence que revêt sa valeur numérique.

Cette étude prend le parti de réfléchir sur la relation entre le langage et la pensée en s'interrogeant sur la façon dont Lopes organise son discours : si la sélection révèle les préférences de ce dernier, la combinaison renseigne sur ses intentions. Aussi l'étude du relateur *ET* est-elle envisagée ici non seulement sous l'angle de sa fréquence mais aussi dans sa capacité à produire des effets stylistiques et à exprimer des nuances de sens et de significations au moyen de sa relation individuelle avec les autres signes et avec le contexte, autrement dit, dans les deux dimensions fondamentales de la linguistique : la dimension syntaxique et la dimension pragmatique.

Il va de soi que notre attitude envers la syntaxe s'inspire de la théorie distributionnelle suivant laquelle, la syntaxe recouvre les relations essentiellement structurelles entre signes linguistiques sur la chaîne parlée. Du coup, relativement au fonctionnement du relateur *ET* dans le corpus, se pose un certain nombre de problèmes qui trouve une esquisse de réponses à travers cet article qui prend le parti d'organiser

la présente étude autour de trois axes principalement. Il s'agit d'abord de s'interroger sur le statut grammatical de *ET* dans le corpus, ensuite de déterminer respectivement ses valeurs narratives, stylistiques et sa dimension pragmatique.

I. STATUT GRAMMATICAL DE *ET* DANS *LE PLEURER-RIRE*

Le relateur *ET* fait partie de la classe des conjonctions de coordination¹ définie par Maurice Grevisse et André Goosse comme « un mot invariable chargé d'unir des éléments de même statut : soit des phrases ou des sous-phrases, – soit, à l'intérieur d'une phrase, des éléments de même fonction² ». Le relateur *ET* se présente de deux manières dans le corpus : soit de façon intraphrastique, soit de façon interphrastique. Dans son emploi intraphrastique, il sert à joindre et à mettre en rapport soit deux mots ou groupes de mots soit deux propositions tandis que dans son emploi interphrastique, il ouvre la séquence phrastique connectée à la séquence précédente. D'où le problème de sa régularité grammaticale dans le corpus.

I.1. Emploi convenant de *et*

Le relateur *ET* est un outil de liaison qui n'assume pas de fonction en tant que telle dans la phrase. Son rôle est tout simplement de marquer une liaison entre des termes ou des membres qu'il unit. Contrairement à certains morphèmes de liaison (à l'instar de *donc*), la conjonction *ET* « se place toujours entre les termes ou membres qu'elle coordonne³ ». Dans son emploi normatif, le joncteur *ET* apparaît de façon intraphrastique, comme dans :

(1) Tantôt elle simule, paupières baissées et tête penchée de côté⁴.

où il connecte deux syntagmes nominaux (SN). Ces SN peuvent prendre la configuration syntaxique *nom + pronom* :

(2) En vérité, je vous le dis, vous pourrez faire la comparaison entre Polépole et moi.

Vous ne regretterez rien⁵.

¹ La coordination relève de la parataxe syndétique. Elle s'oppose à la parataxe asyndétique (elle comble la pause qui sépare, deux termes ou deux groupes en asyndète) et à l'hypotaxe, qui comme le Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon « met un terme ou un membre de phrase dans un état de dépendance grammaticale par rapport à un terme ou à un membre primaire » ; *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1988, p. 429.

² Maurice Grevisse, André Goosse, *Le Bon Usage*, 14^e édition, Bruxelles, De Boek Université, rue des Minimes 39, B-1000, 2008, p. 1391.

³ Robert Léon Wagner, Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, *op. cit.*, p. 43.

⁴ Henri Lopes, *Le Pleurer-rire*, Paris, Présence Africaine, 1983, p. 244.

La connexion peut porter sur un certain nombre de catégories grammaticales. Ce peuvent être des termes de nature identique ou distincte. Considérons les énoncés ci-après :

(3) À intervalles réguliers, les deux lignes se rapprochent au pas de danse, chaque danseur en cherchant à séduire et à s'attacher un partenaire dans le rang des autres⁶.

(4) Tonton, dans de grands gestes nerveux et dramatiques, arrachait l'élastique qui les enserrait...⁷

(5) Riche île corallienne d'Océanie, prospère et sans souci, où indigènes des deux sexes, nus de beauté essoufflante, apprennent l'eau salée...⁸

Sont ainsi connectés deux syntagmes nominaux (SN) en (1), deux verbes en (3), deux adjectifs en (4) et un adjectif et un syntagme prépositionnel (SP) en (5) où *ET* introduit une relation, non spécifiée, entre les termes liés.

Si dans ces exemples, le relateur *ET* connecte des unités de taille inférieure – de simples items –, c'est-à-dire des unités de rang inférieur, dans les exemples ci-après :

(6) L'animateur réussit à mettre un peu d'ordre à renforts de wollé, wollé, woï, woï. On reconduit le Chef à sa place et la cérémonie se poursuit avec des offrandes...⁹

(7) – Peur que je devienne communiste! Parce que je parle de résurrection nationale et que je rends hommage aux camarades chinois!¹⁰

il unit des unités de taille supérieure : deux propositions indépendantes en (6) et deux propositions subordonnées en (7). Il se place devant les items, les groupes d'items, les propositions qu'il relie à d'autres items ou groupes d'items ou à d'autres propositions. Mais, dans le cas où la coordination impliquerait plusieurs unités linguistiques, seule la dernière est introduite par le relateur *ET* :

(8) Ils y recherchent, paraît-il, des armes, revues, livres et disques qui sont, selon Monsieur Gourdain, bien plus dangereux que les bombes¹¹.

Comme le montrent les séquences phrastiques sus-citées, « La marque de coordination est attachée aussi bien au terme qui précède qu'au terme qui suit : elle ne peut en être éloignée, ni apparaître ailleurs qu'entre les deux éléments¹² ». Aussi le relateur *ET* ne peut-il que relier des unités placées sur le même plan syntaxique (de même nature ou de

⁵ *Ibid.*, 250.

⁶ *Ibid.*, p. 244.

⁷ *Ibid.*, p. 250.

⁸ *Ibid.*, p. 256.

⁹ *Ibid.*, 243.

¹⁰ *Ibid.*, p. 252.

¹¹ *Ibid.*, p. 62.

¹² Michel Arrive, Françoise Gadet, Michel Galmiche, *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, p. 140.

même fonction) : deux SN apposés en (1), deux SN COD en (2), deux verbes COI en (3), deux adjectifs épithètes en (4), deux propositions indépendantes en (6) et deux propositions subordonnées en (7).

De ce qui précède, on peut déduire que le relateur *ET* fonctionne en tant qu'un pur lien syntaxique entre deux unités placées sur le même plan. Au-delà de deux unités, il fonctionne autrement. En effet, « Lorsque plusieurs assertions sont mises en Conjonction, généralement on ne marque cette relation par *ET* que devant le dernier élément¹³ » comme en (8). Toutefois, il est des constructions où « pour l'énergie ou le relief de l'expression, [il se place] devant chacun des termes quel que soit leur nombre – ou devant chacun des termes à l'exception du premier, s'il y en a plus de deux¹⁴ ». Témoin, l'énoncé suivant :

(9) L'on porte les verres à la bouche et l'on se fait verser une seconde dose et l'on hausse la voix et l'on rit et l'on est fier de soi¹⁵.

Il peut arriver que la coordination soit différée. Dans ce cas, les unités linguistiques coordonnées apparaissent dans un ordre disjoint. Ils ne se suivent pas immédiatement comme le recommande l'usage ordinaire. Ainsi en est-il de l'énoncé suivant :

(10) Il y ajouta trois Djabotama et, sur le conseil de Monsieur Gourdain, un individu d'une autre ethnie¹⁶.

où les termes connectés « trois Djabotama » et « un individu d'une autre ethnie » sont, par un mouvement de la pensée, séparés l'un de l'autre par le membre de phrase « sur le conseil de Monsieur Gourdain ». L'expression postposée vient comme une addition après coup, une information supplémentaire. La disjonction des termes coordonnés est un fait d'équilibre syntaxique et de focalisation motivé par le besoin de placer au centre focal de l'attention le terme postposé et d'équilibrer les membres de la phrase. Dans ce processus de coordination différée, le terme postposé est, en effet, beaucoup plus long que l'autre.

L'emploi que fait Lopes du relateur *ET* ne répond pas toujours aux règles prescriptives (mentionnées plus haut) qui régissent le fonctionnement syntaxique de ce joncteur. En effet, il subsiste dans le discours de ce romancier des emplois litigieux, voire inconvenants de ce morphème de liaison par excellence.

¹³ Patrick Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 499.

¹⁴ Maurice Grevisse, André Goosse, *Le Bon Usage*, op. cit., p. 1394.

¹⁵ Henri Lopes, *Le Pleurer-rire*, op. cit., p. 238.

¹⁶ *Ibid.*, p. 79.

I.II. Emploi litigieux de *et*

L'écriture de Lopes est, par moments, marquée par un emploi litigieux du relateur *ET*, en comprenant sous ce terme tout ce qui détonne par rapport à son emploi ordinaire : fautes, innovations, cas insolites ou litigieux, perplexités grammaticales, etc. En effet, l'emploi du connecteur *ET* connaît quelques fortunes dans le corpus où Lopes sort le morphème en question de son orbite syntaxique ordinaire (le joncteur *ET* est, par nature, intraphrastique) pour une autre. Paul Leautaud, cité par Maurice Grevisse et André Goosse, est catégorique : « Pas de phrase commençant par *ET*, à moins de certains cas, par exemple la reproduction de conversations¹⁷ ». Autrement dit, un énoncé comme :

(11) Une exécution bien propre d'un criminel baignant encore dans la chaleur de son forfait. Compris ? Rompez !

Et, commençait le ministre des affaires coutumières, un discours ou un avis du président, c'était, dans un pays bien organisé et moderne, un décret¹⁸.

serait grammaticalement inconvenant. Outre Paul Leautaud, « Des esprits logiciens considèrent comme une faute le fait de mettre une conjonction de coordination après un point¹⁹ ». Ici, le relateur *ET* « tend à perdre son rôle de coordinateur, pour devenir un introducteur²⁰ ». Il n'assume pas son rôle ordinaire, celui de connecteur. Il fonctionne plutôt en tant qu'un outil *introducteur*²¹ de l'unité phrastique suivante. S'agissant de cet exemple, on parlera de construction « litigieuse » et non « fautive » en ce qu'elle est agréée par bien des grammairiens qui ne se privent pas d'ouvrir leur discours (phrase) par *ET*²². Ainsi « Pour mettre en relief tous les termes qui se succèdent dans une énumération, ou encore pour marquer qu'ils ont la même importance, on fait précéder le premier du mot coordonnant qui l'unit lui-même aux suivants²³ ». Un passage comme :

¹⁷ Maurice Grevisse, André Goosse, *Le Bon Usage*, op. cit., p. 1393.

¹⁸ Henri Lopes, *Le Pleurer-rire*, op. cit., p. 262.

¹⁹ Maurice Grevisse, André Goosse, *Le Bon Usage*, op. cit.

²⁰ *Ibid.*, p. 1545.

²¹ Par *introducteur*, entendons tout item invariable qui sert à introduire un autre item, un syntagme ou une phrase. Il se distingue de la préposition et de la conjonction en ceci qu'il ne sert pas à unir.

²² Cf. Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, op. cit., p. 431 ; Jean Chaillet, *Études de grammaire et de stylistique*, tome second, Paris Bordas, 1969, p. 15, 46, 48 ; Jean Dubois, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse, 1967, p. 12 – pour ne citer que ceux-là. Ces linguistes emploient régulièrement le *ET* en début de phrase.

²³ Robert Léon Wagner, Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, op. cit., p. 434.

(12) Et il se lança dans une longue explication pour bien convaincre qu'il connaissait parfaitement et mon père et ma mère et leurs pères et leurs mères, qu'il savait que les uns étaient originaires de Libotama et les autres de Kinassi...²⁴

serait tout à fait acceptable sur le plan grammatical. À tout le moins, c'est un registre qui s'inscrit dans un code assez spécifique, celui de l'oral ; le relateur *ET* ici expliquant en partie le dynamisme et la vivacité prêtés à ce code. Comme le souligne Paul Zumthor, « la performance orale implique une traversée du discours par la mémoire, toujours aléatoire et déviante en quelque façon ; d'où les variations, les modulations improvisées, la recreation du déjà-dit, la répétitivité...²⁵ ». Au reste, si, sur le plan syntaxique, le *ET*, en début de phrase, semble litigieux voire inconvenant, sur le plan sémantique, cet emploi se justifie par un besoin de souligner une continuité de sens avec la séquence phrastique précédente. Le discours se développe ainsi dans un régime polysyndétique, par ajouts successifs.

En dehors de ce cas litigieux, le corpus regorge d'emplois superflus du relateur *ET*. Ce sont des constructions où le *ET* n'est pas rigoureusement indispensable à l'énoncé. Ainsi en est-il des énoncés suivants :

(13) Mais il lui fallait bien trouver le moyen de supporter son sort. Et sans scandale²⁶.

(14) Notre histoire, selon lui, et si j'ai bonne mémoire, n'était depuis l'Indépendance rien de plus qu'un affrontement entre ces trois groupes...²⁷

où le relateur *ET* est non nécessaire à la syntaxe stricte de l'expression. Aussi, à partir de (13) et de (14) on peut, par transformation, obtenir :

(13a) Mais il lui fallait bien trouver le moyen de supporter son sort, sans scandale.

(14a) Notre histoire, selon lui, Ø si j'ai bonne mémoire, n'était depuis l'Indépendance rien de plus qu'un affrontement entre ces trois groupes...

Quelquefois, la superfétation frise la tautologie ou le pléonasme réprimé. Jugeons-en par l'exemple suivant :

(15) Elle voulait simplement accomplir sa mission jusqu'au bout, complètement, sans un accroc, en ne négligeant rien. Et puis, pourquoi un homme et une femme ne pourraient-ils pas dormir l'un à côté de l'autre sans qu'aussitôt²⁸ ?

La locution adverbiale *ET PUIS* est, en réalité, un organisateur énumératif et temporel mais dont la fonction, ici, est plus additive

²⁴ Henri Lopes, *Le Pleurer-rire*, op. cit., p. 38.

²⁵ Paul Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, 1983, p. 206.

²⁶ Henri Lopes, *Le Pleurer-rire*, op. cit., p. 23.

²⁷ *Ibid.*, p. 34.

²⁸ *Ibid.*, p. 269.

qu'argumentative. C'est une combinaison redondante – l'adverbe *PUIS* fait double emploi avec *ET* – qui n'entame pas la régularité grammaticale de l'expression. Toutefois, dans le passage ci-après :

(16) Moi, je ne crains pas d'avouer qu'il m'émeut et il m'est arrivé plus d'une fois de venir m'y promener...²⁹

Le *ET* contrevient à la règle en établissant la connexion entre la proposition subordonnée complétive et la proposition indépendante³⁰.

Comme le montrent les exemples susmentionnés, le relateur *ET*, sur le plan syntaxique, est un pur lien et sans fonction à l'intérieur de la phrase ou de la proposition. Il se place entre les termes qu'il est chargé d'unir ou parfois devant chacun d'eux. Dans cette posture, il ne peut fonctionner qu'en tant « [qu'] une marque formelle de solidarité, sans signification propre³¹ ». Au reste, l'expression, dans les exemples susmentionnés, suffit à elle seule à créer l'effet de texte consécutivement à une dynamique communicative et à des valeurs narratives qu'il convient de déterminer.

II. VALEURS NARRATIVES DU *ET* CHEZ LOPES

En partant du principe qu'un discours n'est pas une suite linéaire de phrases et que, de ce fait, il possède une structure globale, on jugera de sa cohésion à partir de facteurs sémantiques et syntaxiques qui assurent son unification. La cohésion, dans le discours de Lopes, repose, pour une grande part, sur les joncteurs et principalement, sur le coordonnant *ET*. En témoigne le passage suivant :

(17) On organisa des meetings spontanés. [...] L'animateur du Parti recommença son numéro de furie heureuse. – Wollé, wollé ? – Wollé, wollé ! Et le plus grand chanteur du Pays vint imiter Bob Marley. Il interprétait *No woman, no cry*, en répétant *O koma loka !* ce qui veut dire, kibotama, *ô cueille l'oiseau*. Et l'orchestre Les Paracommandos. Et l'animateur du Parti. Et la chorale Les Neveux. Et l'animateur du Parti. Et les majorettes Ma Mireille. Et l'animateur du Parti. – Wollé, wollé ? – Wollé, wollé³² !

Les propositions sont reliées entre elles par le régime de la syndète. Le relateur *ET* ne peut qu'en avoir plus de relief pour marquer une phase importante de la dynamique communicationnelle et/ou narrative. Celle-ci avance par gradation et chaque seuil est marqué par la

²⁹ *Ibid.*, p. 106.

³⁰ Les règles combinatoires stipulent que les éléments coordonnés doivent être placés sur le même plan syntaxique, autrement dit être de même nature et de même fonction (ce peuvent être deux noms, deux verbes, deux adverbes, deux adjectifs, deux interjections etc.).

³¹ Michel Arrive, Françoise Gadet, Michel Galmiche, *La Grammaire d'aujourd'hui...*, *op. cit.*, p. 192.

³² Henri Lopes, *Le Pleurer-rire*, *op. cit.*, p. 215-216.

répétition symétrique du relateur *ET* qui apparaît dans un ordre propice à conférer une progression dynamique au discours. Sa répétition obéit à une double visée narrative : d'abord elle apparaît comme un marqueur ostensible de focalisation qui représente les faits dans leur plus simple expression, sans fioritures, ensuite elle fonctionne en tant « [qu]’une condition de respiration du discours, sinon de renforcement de sa cohésion³³ ». L'un des effets de la redondance insistante du *ET* est de déclencher la perception de la littéralité du texte où il s'insère. C'est un outil grammatical émotif et cohésif qui permet aux phrases de s'enchaîner les unes dans les autres avec une parfaite transmission. À travers sa redondance et sa posture se reconnaît la fonction rhétorique du langage dans son effet fondamental : attirer l'attention sur le message lui-même³⁴. Le relateur *ET* en (17) est donc un processus d'accentuation. Il en est ainsi en (11) où la force des affirmations est, en effet, accentuée par deux phénomènes linguistiques : la redondance et la position frontale du relateur *ET* qu'un mouvement affectif a fait paraître dans l'expression. Dans un régime asyndétique, ces mêmes effets auraient été amenuisés ou estompés.

Le choix de la syndète, en lieu et place de l'asyndète, est avant tout syntaxique. Il va de soi que ce choix revête une portée rythmique traduite par une accélération du récit. Le discours, ainsi segmenté (conséquence de l'usage insistant de *ET*), donne beaucoup plus de relief aux différents membres syntaxiques. À ce sujet, diront Michel Arrivé et *al.*, « la segmentation d'un énoncé en groupe rythmique est étroitement lié à la syntaxe³⁵ ». Aussi la syndète participe-t-elle de l'harmonie de la phrase et du rythme de celle-ci : deux effets de texte qui procèdent par adjonction et par répétition. Il s'ensuit alors des groupes rythmiques, conséquence d'un parallélisme de construction dont la force est d'autant plus grande qu'il est resserré par le régime syndétique. En effet, en (17), la répétition symétrique du relateur *ET* engendre des mouvements rythmiques engendrés par des pauses plus ou moins brèves, conservant ainsi à la langue son rôle fondamental : celui d'exprimer la pensée avec naturel et expressivité. L'expression se donne ainsi « en spectacle, à elle-même et à autrui³⁶ » par la médiation du langage. En effet, de la syntaxe du relateur *ET* émerge le choix stylistique sur les considérations grammaticales. Par style, entendons « ... une emphase – expressive, affective ou esthétique – ajoutée à l'information véhiculée par la structure linguistique [...]. Ce qui

³³ Claude Hagège, *L'homme de parole, contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Folio/Essais, Librairie Arthème Fayard, 1985, p. 322.

³⁴ Jacques Dubois, Francis Edeline, Jean-Marie Klinkenberg, Philippe Minguet, François Pire, Hadelin Trignon, *Rhétorique générale*, Paris, Seuil, 1982, p. 176.

³⁵ Michel Arrivé, Françoise Gadet, Michel Galmiche, *La Grammaire d'aujourd'hui...*, *op. cit.*, p. 582.

³⁶ Oswald Ducrot, *Qu'est-ce que le structuralisme ? Le structuralisme en linguistique*, Paris, Seuil, coll. « Point », 1968, p. 23.

veut dire que la langue exprime et que le style met en relief³⁷ ». En (17), tout comme en (9), l'effet de style est rapporté « au degré de probabilité d'une unité linguistique dans un contexte donné³⁸ ». Plus le degré de probabilité est élevé, plus mince est l'effet de style ; moins il est élevé comme c'est le cas ici, plus vif est l'effet.

Outre ces valeurs narratives susmentionnées dont la plus prégnante est l'addition, le relateur *ET* distillent d'autres effets de sens que seul le contexte situationnel permet de déterminer. Il lui arrive de marquer la liaison avec bien des nuances chargées de valeurs affectives. Aussi Lopes en joue-t-il habilement dans son œuvre romanesque où, le *ET* possède des valeurs à la fois diverses et variées. Entre autres valeurs, on retiendra la succession dans le temps. Comme outil marquant la succession chronologique, *ET* introduit une proposition qui décrit un événement en succession temporelle avec l'événement décrit par la première proposition. La réalisation au niveau de la performance verbale d'un tel processus engendre des énoncés comme :

(18) Angola ! Une clameur jaillit de toutes les gorges et, comme d'habitude, des applaudissements fusèrent³⁹.

(19) Et moi, je regardais ce corps mince aux fragile épaules nues. Et je me disais, devant les jambes écartées de ma présidente, que [...] Ma Mireille devait en posséder un autre qui donnait sûrement le vertige⁴⁰.

où les propositions, par le biais du relateur *ET*, s'imbriquent ainsi les unes dans les autres avec un parfait parallélisme de construction, favorisant ainsi la progression du discours. Contrairement à l'exemple (18) où *ET* (en position intraphrastique) assure pleinement son rôle de connecteur d'addition, en (19), il (le *ET* en position interphrastique) n'indique pas une liaison immédiate, mais sert plutôt de relance énonciative par l'introduction d'énoncés, avec un effet d'emphase. Cet emploi du *ET* est particulièrement fréquent chez Lopes où il produit un effet d'insistance et donne à la phrase une allure oratoire, comme c'est le cas dans le passage suivant :

(20) Ah ! la femme-là. Pour l'heure, Bwakamabé l'électrisait. On aurait dit un sanglier. [...] Comme dans le limbo. Et le Chef, de ses reins, commençait les gestes de la virilité. Et toute la foule exultait et criait. Et Bwakamabé Na Sakkadé continuait, persévérant avec le visage sérieux de l'élève appliqué. Et les épaules de Ma Mireille tremblaient. Et la foule hurlait. Et les mouvements des deux danseurs devenaient de plus en plus saccadés. Et la foule s'excitait. Tonton soudain décocha en direction du ventre de Ma Mireille plusieurs coups de reins...⁴¹

³⁷ Pierre Guiraud, Pierre Kuentz, *La stylistique, initiation à la linguistique*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 15.

³⁸ André Martinet cité par Émile Genouvrier, Jean Peytard, *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse, 1970, p. 262.

³⁹ Henri Lopes, *Le Pleurer-rire*, *op. cit.*, p. 106.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 56-57.

⁴¹ *Ibid.*, p. 57.

La répétition continuelle et instante du relateur *ET* produit un effet d'individualisation de chacune des unités linguistiques et donc de focalisation. C'est un processus qui relève du stéréotype oral ou de parler familier. La langue ne peut alors qu'apparaître d'une manière plus spontanée et l'expression, dans ces conditions, ne peut qu'être marquée par des pressions affectives. La redondance et la position de *ET*, ici, imprime un mouvement continu propre à « restituer l'émotion en donnant [au discours] un rythme haletant⁴² ».

Dans les passages où le relateur *ET* est en position initiale absolue, sa fonction coordinatrice est doublée d'une valeur anaphorique, comme en témoigne très clairement la série parallèle des *ET* en (16) et (20).

Le corpus regorge des constructions où le relateur *ET* s'emploie concurremment avec d'autres joncteurs pragmatiques tels que *par conséquent*, *donc* et *mais*. Considérons l'exemple ci-après :

(21) L'orchestre s'arrêta et ce fut le plus important des silences⁴³.

Le relateur *ET*, ici, prend la valeur conséquentielle traditionnellement. On peut, en toute logique, après transformation de cet énoncé, obtenir :

(21a) L'orchestre s'arrêta par conséquent ce fut le plus important des silences.

Comme le montrent (21) et (21a), la locution adverbiale *par conséquent* et le relateur *ET* appartiennent à un même paradigme. Les propositions « l'orchestre s'arrêta » et « ce fut le plus important des silences » sont dans un rapport de causalité orientée de la cause vers la conséquence. Comme le feraient les connecteurs pragmatiques *mais*, *pendant*, *néanmoins*, *ET* peut aussi marquer l'opposition :

(22) Nous, les militaires, nous sommes habitués à parler sans détour : j'ai besoin d'un maître d'hôtel stylé et en qui je puisse placer toute ma confiance⁴⁴.

Ici, *ET* peut se substituer au *mais* adversatif. À preuve, il est possible, à partir de (22), d'obtenir :

(22a) Nous, les militaires, nous sommes habitués à parler sans détour : j'ai besoin d'un maître d'hôtel stylé mais en qui je puisse placer toute ma confiance.

Le relateur *ET* et les joncteurs *par conséquent* en (21) et *mais* en (22) fonctionnent en tant qu'allomorphes : ils sont en distribution concurrente et, bien qu'étant morphologiquement différents, ils partagent le même denotatum dans lesdits passages. Enfin, il est des

⁴² Daniel Bergez, Volaine Gerard, Jean-Jacques Robrieux, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 2010, p. 189.

⁴³ Henri Lopes, *Le Pleurer-rire*, op. cit., p. 53.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 39.

constructions dans le corpus où *ET* agit à la manière d'une gradation. Dans ce cas, soit il exprime la surenchère :

(23) Lorsque j'entrouvre les paupières, le jeune soldat continue à me marquer ainsi qu'un joueur de football. Et toujours ce dévisagement grossier⁴⁵.

soit il sert de transition :

(24) – Maître, si tu savais combien les pressions incessantes de la tribu et l'incompétence d'en bas m'empêchent de faire de ce pays ce que je voudrais vraiment qu'il soit...

Et, attendri, il se mettait, à creuser, à caresser le bon vieux temps où il n'était encore qu'un simple officier respecté de tous...⁴⁶

En (23), il joue pleinement son rôle d'addition avec une certaine dose de surenchère. Il a le sens de la locution adverbiale *EN PLUS* :

(23a) Lorsque j'entrouvre les paupières, le jeune soldat continue à me marquer ainsi qu'un joueur de football. En plus toujours ce dévisagement grossier.

Comme on peut l'observer en (23), le *ET* produit un effet de gradation par adjonction d'une précision nouvelle. C'est un processus de focalisation qui répond à un souci de mise en relief de la proposition coordonnée postposée. Si en (23), *ET* joue pleinement son rôle de coordonnant – la proposition postposée est une addition après coup, une précision supplémentaire –, en (24), il cesse d'être un morphème de liaison pour devenir un outil de transition en permettant le passage du discours au récit.

Sur un plan purement narratif, le relateur *ET* est motivé par une mise en œuvre volontaire et réfléchie en vue de produire des effets. L'ordre et la fréquence dans lesquels il apparaît offre, sur le plan sémantique, une intensité croissante. Aussi le relateur *ET* ne sera-t-il pas définie seulement comme un outil grammatical, mais comme un marqueur d'opération logico-pragmatique. Il convient, dans ce cas, d'interroger maintenant non le contenu mais l'expression qui confère au relateur *ET* un pouvoir de construction d'effets de texte et de significations.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 173.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 318.

III. DIMENSION PRAGMATIQUE DU RELATEUR *ET* DANS *LE PLEURER-RIRE*

La pragmatique se situe du côté du discours et de ce qui, dans la langue prend une valeur particulière en fonction de l'ancrage énonciatif. Elle étudie « l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive⁴⁷ ». Analyser la dimension pragmatique du relateur *ET* dans *Le Pleurer-rire*, revient à étudier la façon dont le locuteur (Lopes) tente d'agir sur l'autre (l'allocutaire). Il s'agit alors de réfléchir ici sur la relation entre le langage et la pensée et de déterminer la pertinence de *ET* à travers son pouvoir de construction de significations dans le discours⁴⁸ de Lopes. On peut alors convenir avec Christian Baylon et Paul Fabre « [qu'] à chaque différence syntaxique correspond une différence sémantique⁴⁹ ». En partant du principe que tout énoncé est, structurellement, orienté vers quelqu'un, le sujet révèle ses valeurs à travers les stratégies qu'il met en place. Autrement dit, en amont de l'emploi insistant du relateur *ET* se situe une intentionnalité communicative, celle par exemple de révéler la pensée ou la vision de Lopes. Considérons l'extrait ci-après :

(25) Tout était prêt pour le meeting sur la place Hannibal-Ideloy Bwakamabé Na Sakkadé. [...] Lorsque Tonton se lève, les tam-tams roulent et les wollé, wollé, woï, woï, sont encore plus longs à mourir que tout à l'heure. Il bénit la foule de sa queue de lion. Et il parle, il dit merci, merci, merci, vraiment merci beaucoup. Et il dit le mot de passe des contes et la foule répond avec l'allégresse d'une ronde. Et il répète et la foule répond. Et lui aussi le répète sur un ton plus aigu que les deux premières fois et la foule répond avec plus de force que précédemment. Mais cela ne suffit pas. Et il demande s'il doit dire. Et la foule répond de dire. Et il demande s'il doit tout dévoiler et la foule qui s'échauffe répond qu'il doit tout dévoiler. Et il demande s'il doit aller jusqu'au bout et la foule, excitée, répond qu'il faut aller jusqu'au bout. C'est alors qu'il clame la joie du père de retrouver les enfants et la foule l'interrompt pour chanter en frappant dans ses mains⁵⁰.

La structure formelle de ce passage est tout entière au service de l'argumentation où la redondance et la distribution du relateur *ET* jouent un rôle important dans le processus de décodage. Elle contribue au guidage de l'opération interprétative. Dans ce processus, on se

⁴⁷ Anne-Marie Diller, François Récanati, « Présentation », dans *Langue française*, n° 42, *La pragmatique*, 1979, p. 3.

⁴⁸ Par discours, entendons un ensemble cohésif destiné à saisir l'intentionnalité communicative du locuteur. Sa caractéristique principale est sa capacité à présenter une progression interne qui lui assure cohérence et cohésion à partir d'un ensemble d'énoncés entre lesquels existe multiple lien (thématique, référentiel, illocutoire et argumentatif).

⁴⁹ Christian Baylon, Paul Fabre, *Initiation à la linguistique (avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés)*, Paris, Nathan, 1975, p. 137.

⁵⁰ Henri Lopes, *Le Pleurer-rire*, *op. cit.*, p. 242-243.

gardera de prendre l'expression au pied de la lettre parce qu'au noyau sémantique codé du signe, s'ajoute toute une série de valeurs personnelles souvent affectives, conséquence de son insertion dans le texte. Le ton aidant, le relateur *ET*, dans ce passage, traduit principalement un sentiment de ridicule, de dérision. Son emploi ici relève d'un « code des connotateurs » où le discours, pour mieux atteindre le sens émotionnel ou affectif, viole le sens dénotatif. En effet, le relateur *ET* tire sa signification du contexte et sert à souligner certaines nuances de sens et d'effets de style, comme dans les exemples (17), (20) et (25) où il favorise une meilleure cohésion des différentes propositions. C'est « un système de surcodage qui joue entre les différents rangs de l'expérience et plus encore de l'opposition entre la fluidité de la sémantique et la rigidité de la syntaxe⁵¹ ». Par ce tour, le locuteur tourne en dérision Bwakamabé Na Sakkadé, ce Chef d'État aux comportements ubuesques et égocentriques. L'emploi de *ET* relève donc d'une intention dirigée sur l'expression verbale, intention motivée par la volonté du sujet parlant d'ajuster celle-ci à sa pensée. Aussi son sens ne peut-il être déterminé que suivant l'énoncé dans sa globalité, c'est-à-dire avec son contexte et sa situation d'énonciation. Ainsi en est-il du passage suivant :

(26) On applaudit, et Tonton s'applaudit. [...] Avant Bwakamabé, pas ou très peu d'œuvres dignes d'intérêt. Depuis son avènement, des centaines. On applaudit ce passage, et Tonton s'applaudit bien fort⁵².

où, en relation avec le contexte, le relateur *ET*, *a priori* neutre du point de vue émotif ou même dépourvu de sens, acquiert une connotation péjorative. Le jeu du sens ici procède d'un parallélisme de construction sustenté par l'emploi que Lopes y fait du *ET*. C'est un emploi motivé en ce sens qu'il donne un aspect saisissant au portrait moral de Bwakamabé où le *ET* agit comme un appoint au ridicule et, par ricochet, à la disqualification.

CONCLUSION

On retiendra de cette étude que le relateur *ET* constitue un fait de construction qui tire sa force de ses valeurs narratives et des effets qu'il produit, situant ainsi notre démarche aux confluent de la grammaire, de la stylistique et de la pragmatique. Son emploi conserve à la langue de Lopes un ton naturel et une expressivité plus grande. On retiendra aussi, de la sémantique interprétative de *ET* dans *Le Pleurer-rire*, que l'analyse efficiente d'un signifiant invite à l'orienter dans deux directions : d'abord les structures lexicales où le signifiant en question

⁵¹ Joseph Sumpf, *Introduction à la stylistique du français*, Paris, Larousse, 1971, p. 51.

⁵² *Ibid.*, p. 155.

est inséré et les structures sémantiques où il prend sens. Ces deux voies s'entrecroisent et l'allocutaire se doit d'analyser « en bloc » ce qui ne se prête pas à être analysé signifiant par signifiant.

Lopes est, en effet, un écrivain très subtil. Son style repose sur des nuances sémantiques, c'est-à-dire « des contenus implicites pragmatiques » qui procède de l'emploi du relateur *ET* dans son discours. La modalité de la substance, dans *Le Pleurer-rire*, s'est actualisée en valeurs sémantiques par la médiation du relateur *ET* dont l'emploi (sa redondance et sa distribution) constitue une illustration du jeu du sens qui repose sur la dichotomie entre sens littéral et sens figuré.

YOUSSEUF DIAWARA
(Université Alassane Ouattara)

ŒUVRES CITÉES

CORPUS

LOPES Henri, *Le Pleurer-rire*, Paris, Présence Africaine, 1983.

OUVRAGES CRITIQUES SUR LE CORPUS

DIAWARA Youssouf, « *Le double discours de l'ironie dans Le Pleurer-rire* d'Henri Lopes », dans *Henri Lopes, une écriture de butinage*, Paris, L'Harmattan, 2019.

EHORA Effoh Clément, « Métafiction et autofiction chez Henri Lopes : l'écrivain au miroir de ses textes », dans *Horizons Littéraires*, n° 2, Revue du Centre de Recherches sur la Critique Littéraire Africaine (CERCLA), Université Gaston Berger Saint-Louis, Saint-Louis, Sénégal, 2018, p. 174-190.

KOUACOU Jacques Raymond Koffi, « *Le Pleurer-rire* d'Henri Lopes ou la fécondation d'une écriture par l'esthétique de l'oralité », dans *Henri Lopes, une écriture de butinage*, Paris, L'Harmattan, 2019.

MAR Daouda, « Roman et innovation chez Henri Lopes. Un exemple : *Le Pleurer-rire* », dans *Henri Lopes : une écriture d'enracinement et d'universalité* (sous la direction de BOKIBA André-Patient et YILA Antoine, Paris, L'Harmattan, 2002.

SEYE Serigne, « Médias et figurations de l'altérité dans *Le Pleurer-rire* d'Henri Lopes », dans *Henri Lopes, une écriture de butinage*, Paris, L'Harmattan, 2019.

OUVRAGES DE REFERENCE

ARRIVE Michel, GADET Françoise, GALMICHE Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986.

BAYLON Christian, FABRE Paul, *Initiation à la linguistique (avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés)*, Paris, Nathan, 1975.

BERGEZ Daniel, GERARD Volaine, ROBRIEUX Jean-Jacques, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 2010.

CHARAUDEAU Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.

- DILLER Anne-Marie, RECANATI François, « Présentation », dans *Langue française*, n° 42, *La pragmatique*, 1979, p. 3-5.
- DUBOIS Jacques, EDELINE Francis, KLINKENBERG Jean-Marie, MINGUET Philippe, PIRE François, TRINON Hadelin, *Rhétorique générale*, Paris, Seuil, 1982.
- DUCROT Oswald, *Qu'est-ce que le structuralisme ? Le structuralisme en linguistique*, Paris, Seuil, coll. « Point », 1968.
- GENOUVRIER Émile et PEYTARD Jean, *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse, 1970.
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, *Le Bon Usage*, 14^e édition, Bruxelles, De Boek Université, rue des Minimes 39, B-1000, 2008.
- GUIRAUD Pierre et KUENTZ Pierre, *La stylistique, initiation à la linguistique*, Paris, Klincksieck, 1978.
- HAGEGE Claude, *L'homme de parole, contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Folio/Essais, Librairie Arthème Fayard, 1985.
- SUMPF Joseph, *Introduction à la stylistique du français*, Paris, Larousse, 1971.
- WAGNER Robert Léon et PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1988.
- ZUMTHOR Paul, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, 1983.